



Association REBONDS  
25, avenue du Général Marigny B.P. 50314  
79143 CERIZAY cedex  
tél. 05 49 80 65 80 - fax 05 49 81 20 87  
www.rebonds.info



Association Equi'Sèvres  
En Marais Poitevin - LA GARETTE  
79270 SANSAIS  
tél : 05 49 35 35 35 | fax : 05 49 35 35 25

## MAISON de l'ENFANCE du PUY GENEST Ferme de la RIBERDERIE 79600 BOUSSAIS

SIRET 482 602 802 00035 - Code APE 0113 Z

janvier 2018

**Dispositif rural d'insertion de publics en grande fragilité (mineur et/ou jeune majeur), au sein d'une exploitation agricole. Il s'appuie sur la pratique de la traction animale dans le cadre d'une ferme en agriculture biologique, avec une diversité de productions vivrières.**

*Le projet est soutenu financièrement par :*



Sous égide  
de la Fondation  
de France



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE  
DES AFFAIRES SOCIALES,  
DE LA SANTÉ  
ET DES DROITS DES FEMMES



sous l'égide de la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT



# SOMMAIRE

	Page
<b>INTRODUCTION</b>	3
<b>1 - PRESENTATION DU SERVICE</b>	4
1.1 <i>Les raisons du projet Riberderie</i>	4
1.2 <i>Description du service</i>	5
1.3 <i>Sa localisation</i>	9
<b>2 - LES PORTEURS DU DISPOSITIF</b>	10
<b>3 - LA FERME DE LA RIBERDERIE</b>	12
<b>4 - MOYENS HUMAINS</b>	13

## INTRODUCTION

Le projet de la Ferme de la Riberderie s'inscrit dans la réflexion portée par les différents groupes de travail « situations complexes » des partenaires de la protection de l'enfance des Deux-Sèvres, depuis plusieurs années.

Des différents groupes de travail, nous retenons la présentation ci-dessous des jeunes concernés par la Ferme de La Riberderie :

Il s'agit de « **jeunes enfants et adolescents présentant des troubles de la personnalité et du comportement. Ils sont dans le refus de soins et de soutien éducatif, voire dans l'incapacité d'y accéder. Ils restent difficiles à contenir, ils ont en commun :**

- **une histoire familiale déjà marquée par des dysfonctionnements majeurs,**
- **une exclusion parfois très rapide de l'éducation nationale, mais aussi parfois un maintien au-delà du raisonnable dans les mêmes structures scolaires,**
- **des comportements atypiques : capacité destructrice au sein de la cellule familiale, ainsi qu'à l'école, instabilité, troubles du développement, réactivité à la frustration, opposition, révolte, difficulté de mise en paroles,... ».**

La Maison de l'Enfance du Puy Genest est gérée par l'Association REBONDS au titre de l'article L 312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), permettant d'accueillir des mineurs et jeunes majeurs dans le cadre des missions de l'Aide Sociale à l'Enfance décrites à l'article L 222-5 du CASF.

De plus en plus confrontés aux situations de déscolarisation des jeunes confiés (parfois bien avant l'âge limite d'obligation scolaire), à une augmentation des demandes en accueil familial pour des jeunes qui mettent (et se mettent) à mal en structures d'accueil collectives, aux situations « de crise » qui produisent la rupture avec les relais ordinaires d'accueil et d'accompagnement des adolescents, nous proposons avec la Ferme de La Riberderie un outil complémentaire aux actions portées par la Maison de l'Enfance du Puy Genest. Il s'agit d'un dispositif rural d'insertion de publics en grande fragilité (mineurs ou jeunes majeurs) au sein d'une ferme en agriculture biologique. Il s'appuiera sur la pratique de la traction animale, avec une diversité de productions vivrières. Ainsi, forte de son expérience, l'Association REBONDS a obtenu l'extension de l'habilitation de la Maison de l'Enfance du Puy Genest pour porter le projet « Ferme de La Riberderie », avec son partenaire Equi'Sèvres.

Il est toujours visé la réintégration de ces jeunes dans les structures de droit commun, de la formation ou l'insertion socioprofessionnelle... au rythme où cela est réalisable pour chacun d'entre eux, mais au plus vite qu'il est possible de le réaliser.

## 1 – PRESENTATION DU SERVICE

La ferme de la Riberderie s'adresse à des mineurs et jeunes majeurs aux parcours tortueux. Ils sont faits de ruptures et les troubles psychologiques, liés aux traumatismes vécus, provoquent fréquemment une inadaptation invalidante. **Ce sont des jeunes que l'on nomme souvent « incasables », pour lesquels nous n'avons pas aujourd'hui de solution d'accueil et d'accompagnement dans le département des Deux-Sèvres.** Ils sont confiés au Conseil Départemental des Deux-Sèvres (souvent dans le cadre d'une mesure judiciaire de placement). Au-delà de notre propre besoin, après une évaluation conduite avec les services de la Direction Enfance Famille du Conseil Départemental, il a été repéré environ 15 à 20 jeunes, chaque année, pour lesquels un dispositif du type de celui présenté ici est nécessaire. Ce sont ces raisons et la connaissance d'expériences conduites avec des chevaux (par l'intermédiaire d'EQUI'SEVRES) depuis de nombreuses années qui nous a amené à porter la création **de la ferme d'insertion à La Riberderie.**

**Il s'agit d'un dispositif rural d'insertion de publics en grande fragilité, mineur et/ou jeune majeur, au sein d'une ferme transformée en agriculture biologique (environ 20 ha). Tant l'accompagnement social, que l'accompagnement vers une insertion professionnelle en milieu ordinaire, sont orientés vers l'adaptation à la vie active dans le cadre d'une pédagogie du « faire avec ». Pour ce faire, le projet s'appuie sur la pratique de la traction animale (outil pédagogique), avec une diversité de productions vivrières (utilisées comme autant de supports d'insertion) :**

- création d'un maraîchage en agriculture biologique, cultivé en traction animale, sur une surface d'environ 4 ha,
- création d'une légumerie et d'une conserverie (transformation de la production et mise à disposition de l'outil auprès d'un réseau de maraîchers en agriculture biologique du nord Deux-Sèvres), vente en circuits courts des productions (AMAP, cuisines collectives de maisons de retraite, cantines scolaires enseignement élémentaire,...),
- développement de prestations de traction animale (auprès de collectivités territoriales et particuliers, entretien zones naturelles sensibles, ramassage déchets, développement d'actions touristiques,...),
- création de petits élevages de ferme et contribution à la préservation de races locales. Tous les animaux de La Riberderie sont des animaux de territoire (trait poitevin, lapin saintongeais, poule de Marans, chèvre poitevine, baudet et mule,... Ils sont orientés en vue de leur utilisation, notamment les équidés et asins destinés au travail,
- d'être un lieu « rupture » d'avec leur environnement habituel pour certains jeunes pour lesquels un accueil « qui fait rupture » est nécessaire.

### 1.1 Les raisons du projet à La Riberderie

Le projet de la Maison de l'Enfance du Puy Genest n'a pas la prétention d'être en capacité de répondre à toutes les problématiques. Nous pensons que notre action éducative doit s'adapter autant que faire se peut à la situation individuelle de l'enfant et son entourage familial en créant des réponses :

- souples,
- multiformes,
- ajustées en fonction des besoins des enfants et de leurs familles.

C'est dans cet esprit que l'association REBONDS participe avec l'Association EQUI'SEVRES au portage du dispositif d'insertion de La RIBERDERIE sur le canton d'AIRVAULT.

## 1.2 Description du service

Les mineurs confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, qui circulent d'institutions en institutions, amènent souvent un hyper investissement, suivi d'un désengagement et d'une rupture allant à l'encontre de la continuité de la prise en charge nécessaire à leur évolution.

Ces jeunes mobilisent des professionnels autour de symptômes et les renvoient à un sentiment d'incapacité, d'impuissance, ainsi qu'à une gestion « des crises » en urgence, passant la plupart du temps par « l'exclusion » du jeune, d'où la recherche d'une place disponible...

Ils provoquent clivage et disqualification réciproque, mettant en danger les identités respectives de ces institutions.

Une circulaire du 3 mai 2002 (DGS / DGAS / DHOS / DPJJ n° 2002 / 282), relative à la prise en charge concertée des troubles psychiques des enfants et adolescents en grande difficulté, prône « le développement de réseaux, comme espaces de liens et de coordination permettant la mise en commun organisée des compétences et la complémentarité des rôles », ainsi que « la recherche de transversalité, de décloisonnement entre les institutions tant à propos de la prévention qu'au sujet de la réponse à l'urgence ».

Ainsi, la ferme de la Riberderie se veut être une réponse afin de :

- **mutualiser des moyens** sur le territoire des Deux-Sèvres et tenter d'apporter des solutions d'accueil locales pour ces jeunes en rupture par un large partenariat, au service du besoin d'accueil de ces jeunes repérés,
- **créer une synergie globale** entre différents acteurs existants et parfois d'horizons différents,
- **assurer une prise en charge** coordonnée globale d'adolescents en grandes difficultés familiale, sociale, psychologique, qui peuvent se traduire par des actes de mise en danger...
- **envisager des modes alternatifs** d'accompagnement au-delà d'une phase de « rupture » d'avec leur environnement...

C'est un projet qui a trouvé place dans les travaux conduits par le Département des Deux-Sèvres avec les associations sur le thème de la prise en charge des « jeunes en difficultés multiples ». Il s'agit d'accompagner des mineurs confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, qui circulent d'institutions en institutions (souvent dénommés par les professionnels « patates chaudes » ou « incasables » au sens où ils remettent en cause les cadres institutionnels de l'éducation, de l'accueil, de la justice ou du soin).

C'est un dispositif innovant par :

- **son mode de construction** : co-portage par 2 associations issues d'univers différents,
- **son approche** : le cheval, miroir du comportement, comme instrument pédagogique d'acquisition d'un cadre, de règles et d'attitudes, et comme vecteur d'intégration et d'insertion sociale,
- **son ambition** : sortir les jeunes (et les professionnels qui les accompagnent) de la spirale de l'échec et d'une logique aboutissant à les balloter de placement en placement,
- **la mobilisation des jeunes** dans des chantiers où le cheval est un atout pour l'environnement (création maraîchage en agriculture biologique, entretien par le pâturage de zones spécifiques, entretien de berges et fonds de rivières, visite de sites classés en ville, ramassage pour le tri sélectif, entretien de la voirie...) ; les chevaux sont vecteurs d'insertion sociale et professionnelle dans le cadre de projets territoriaux, au service du développement local en intégrant des personnes en difficulté,
- **la création d'une activité économique** permettant aux jeunes d'être confrontés à la « vraie vie », et de trouver ici un support de formation et d'insertion. Le but étant de leur permettre de retrouver le chemin du droit commun de la formation, ou par les compétences acquises (et validées par un livret individuel de compétences) d'améliorer leur employabilité et favoriser leur insertion professionnelle, lorsqu'ils seront en capacité de retrouver une insertion sociale et familiale.

## **Création d'une dynamique de territoire**

Il s'agit de faire revivre une ferme, d'en faire à la fois un lieu d'insertion par la production et la vente directe ouverte largement sur l'extérieur (directement sur le site à La Riberderie pour le moment). Mais également, par la création du « jardin et verger conservatoire », d'y accueillir un large public (dont les établissements scolaires) à la découverte des métiers de la traction animale, notamment, mais également de l'agriculture biologique et de variétés oubliées. Ces actions participent au développement du lien social local et nous permettent de valoriser le travail des jeunes accueillis. Ce qui constitue une étape importante pour eux de restauration de l'estime de soi, tout en développant un nouveau pôle de découverte et d'activité économique sur le territoire.

Par ailleurs, nous prévoyons d'offrir la possibilité aux maraîchers locaux de venir transformer une part de leur production (ou surproduction saisonnière) dans le cadre de nos installations conserverie. L'objectif étant à la fois de permettre un support d'apprentissage supplémentaire aux jeunes accueillis, d'offrir la possibilité d'un débouché économique à de petites exploitations en agriculture biologique, mais également d'être, là-encore, un espace « générateur de liens », afin de contribuer à l'action éducative entreprise auprès des jeunes accueillis. Et éventuellement de participer à la création d'un réseau de lieux d'accueil en stages « professionnels ».

## **Le support de la traction animale :**

Le cheval, dans ce qu'il demande comme cadre, règles, attitudes, dans ce qu'il propose comme richesse de situations autant relationnelles qu'affectives, contribue à l'insertion et la réhabilitation d'enfants ou de jeunes adolescents en difficultés sociales. De nombreux personnels d'encadrement de l'Aide Sociale à l'Enfance, de la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse), de la prévention spécialisée, ou autres services et associations, formés à ces techniques, utilisent le cheval comme médiateur à leur travail quotidien sous des formes les plus diverses.

Toutes les publications et recherches en sciences sociales s'accordent pour reconnaître l'apport possible du média cheval dans l'insertion sociale, et insistent sur quatre aspects de l'espace de socialisation créé à partir des activités avec le cheval, un lieu :

- de régulation des comportements,
- de valorisation,
- de construction identitaire,
- où s'organisent les communications à partir de confrontations–négociations et transactions.

Après plus de quarante années d'actions, de promotions, de formations, il ne s'agit plus aujourd'hui de convaincre. Le cheval et les activités avec et autour du cheval sont vecteur d'intégration et d'insertion sociale pour des personnes, en difficultés sociales, en demande d'insertion, ou handicapées physiques, mentales ou psychiques.

Une caractéristique marquante de cet animal est bien la fonction qu'il remplit en tant que miroir du comportement. Des recherches ont pu démontrer que des sentiments comme l'anxiété ou la peur (de s'approcher, de perte de contrôle, etc...) ne font que refléter des angoisses inconscientes déjà présentes chez la personne et qui ressurgissent à l'occasion du contact avec l'animal. Ainsi, le cheval va devenir agressif si son utilisateur est agressif, ou va réclamer de l'affection si celui-ci est attentionné. Il s'établit ainsi une relation très particulière entre l'individu et l'animal, contraignant la personne à une vraie rigueur et une responsabilisation quant aux soins à apporter ou aux comportements à adopter. Le bien-être du cheval est au final proportionnel au niveau de complicité et au degré d'entente établis avec celui qui l'utilise et l'emploie.

Enfin, le cheval est remarquable en ce qu'il induit une relation de confiance réciproque. Certes, la collaboration de l'animal peut être obtenue par la force et la contrainte. Mais l'obéissance peut tout aussi bien, et avec bien plus de bonheur, être acquise par une connaissance de ses besoins, de ses modes de fonctionnement, de la bonne interprétation du langage corporel.

Pour autant, ce lien relationnel n'est jamais acquis une fois pour toutes. Il faut toujours négocier, dans le calme et la patience, et maintenir la relation avec l'animal, ce qui peut avoir des effets de resocialisation tout à fait essentiels du sujet dans son rapport aux autres.

Ainsi, de ces jeunes désocialisés, qui s'enferment souvent dans la spirale de l'échec, qui adoptent une vision pessimiste sur le monde et sur eux-mêmes, le contact avec le cheval leur apporte une autre prise de conscience sur la réalité : rétablissement d'une volonté d'agir (pour utiliser l'animal), relation affective saine (les contacts avec l'animal ne sont pas menaçants et autorisent à nouveau à oser éprouver des sentiments), rencontre avec l'autre (autour d'une même pratique).

C'est au niveau relationnel à pied que l'animal provoque tout un faisceau d'attitudes lié au caractère vivant du cheval, porteur de marques de dressage et d'éducation, nécessitant une compréhension dans l'approche. C'est cette codification de la relation, mais à la fois l'adaptabilité et la spontanéité, en un mot c'est la complexité relationnelle qui génère la vérité de l'attitude et du contact.

### **Des activités utilitaires :**

Si le cheval peut être monté ou attelé dans une utilisation pour le sport ou le loisir, il représente, aujourd'hui, un atout dans les objectifs d'une préservation de nos besoins fondamentaux et d'un développement durable.

Pris dans cet axe humaniste, les activités avec le cheval prennent tout leur sens. Le cheval devient, non pas une fin en soi, mais il remplit une mission au service de la personne, il retrouve un sens et une place sociale comme « cheval utilitaire ».

De nos jours, le cheval est réintroduit dans les espaces urbains, périurbains ou ruraux. De multiples opérations menées par des collectivités territoriales ou des acteurs privés ne sont plus au stade du retour « baba cool » au passé. De l'utilité du cheval monté (brigades vertes, homme de feu, garde littoral, éco pasteurs) mais tout particulièrement de l'utilisation de sa force de traction, le cheval prend ainsi l'appellation de « cheval de trait ». Qui peut toutefois s'appliquer à un fort poney dans le cadre de ramassage de produits liés au tri sélectif en ville par exemple. Ainsi le cheval devient un atout pour l'environnement par :

- l'entretien par le pâturage de zones spécifiques,
- l'entretien de berges et fonds de rivières de zones naturelles (marais de Caux, marais Poitevin),
- le débardage de bois en zones sensibles ou périurbaines (Vincennes, Lyon, Brest, Poitiers, etc...),
- son utilisation en ville, visites de sites classés (Mont St Michel, Trouville, etc...),
- sa réintroduction en agriculture comme : maraîchage, vignes, pépinières,
- son introduction en zone urbaine sur des tâches telles que le ramassage tri sélectif, arrosage de massif par gravitation, entretien de la voirie, etc...

**En résumé, ce service est un outil de « resocialisation » des jeunes accueillis, en les remobilisant via l'apprentissage d'une technique pour qu'ils puissent rejoindre les dispositifs de droit commun. Il s'agit de tenter d'aiguiser leur désir, d'arriver à les « accrocher » à une activité, pour leur redonner une estime d'eux-mêmes et l'envie « d'aller vers... ». Nous nous appuyons donc principalement sur la médiation avec le cheval et le contact avec « le vivant » sous toutes ses formes comme support à notre démarche pédagogique.**

**Les ateliers de La Riberderie se veulent un lieu de remobilisation personnelle (éventuellement scolaire) et un espace de formation préprofessionnelle. Ils doivent être un tremplin, dont le parcours permet aux jeunes de (re)trouver des repères éducatifs et sociaux indispensables pour favoriser l'émergence d'un projet d'insertion sociale réaliste et réalisable (stage sur l'extérieur, reprise de formation et/ou scolarité).**

**La notion de « projet pour le jeune » est essentielle pour nous, nous ne pouvons pas vis-à-vis de ce public être systématiquement dans une logique « de place ».**

### L'accueil familial :

En parallèle à l'accompagnement technique au sein des ateliers pédagogiques de la Ferme de La Riberderie, nous avons fait le choix d'un accueil chez des assistants familiaux (pour 7 jeunes), membres de l'équipe pluridisciplinaire, afin de permettre un accueil dans une dimension familiale et une permanence de l'adulte, bénéfiques à ces jeunes en manque de repères structurants. Ce choix est également guidé par la difficulté pour ces jeunes d'être accueillis en structures collectives, même de taille réduite.

Le service s'attache à construire :

- une continuité dans la prise en charge, d'autant plus importante que les jeunes ont subi de nombreuses ruptures ou des dysfonctionnements précoces des liens familiaux dans leur histoire,
- une cohérence de prise en charge par la création et la formalisation d'un accompagnement de « proximité » en équipe pluriprofessionnelle.

Il s'agit à la fois de permettre une réponse personnalisée, un contexte permettant la rencontre avec des adultes, avec une famille, faisant le pari que le jeune va trouver dans ce contexte les liens dont il a besoin. Mais également de « mobiliser un service » à l'intérieur duquel l'ensemble des professionnels viseront un accompagnement concerté.

### Nombre et organisation des accueils au sein de la Ferme de La Riberderie :

Cette prise en charge entre aussi bien dans le cadre de la prévention que de la protection et concerne aussi des jeunes à la limite de la délinquance. La Direction Enfance Famille du Conseil Départemental des Deux-Sèvres, en septembre 2014, a évalué le besoin de la façon suivante, pour l'ouverture à 10 places.

Néanmoins, afin de s'adapter aux différentes problématiques des jeunes accueillis, nous avons proposé au Département des Deux Sèvres 2 modalités d'accueil différentes en 2017 : « Temps complet » et « accueil de jour ». Ainsi le CD79 a acté officiellement cette nouvelle organisation à partir de janvier 2018.

Ainsi aujourd'hui nous disposons pour **des jeunes de 14 à 21 ans** de :  
**7 accueils à temps complet** (ateliers à La Ferme de la RIBERDERIE en journée plus l'accueil familial),  
**3 places en accueil de jour en soutien d'autres prises en charge.**

Il ressort 2 types de rupture qui pourraient être cumulatifs :

- Scolarité : rupture scolaire avec décrochage avéré, rejet scolaire ou besoin de (ré) orientation,...
- Liens familiaux : rupture des liens, conflits, parents dépassés, avec besoin d'éloignement immédiat.

Les mineurs ou jeunes majeurs qui y sont accueillis, le sont au titre de :

- l'assistance éducative telle que définie par les articles 375-3 et suivants du Code Civil, le juge des enfants intervenant pour mettre fin à une situation de danger physique, moral ou psychologique. Le magistrat, dans ce cadre, confie les mineurs au Conseil Général qui, en vertu de l'article L222-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles, organise leur accueil en établissement et/ou service habilité au titre de l'article L312-1 du même code,
- l'Aide Sociale à l'Enfance, en contrat d'accueil provisoire signé avec le détenteur de l'autorité parentale en vertu de l'article L222-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles,
- contrats d'accueil jeunes majeurs en vertu de l'article L222-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

En résumé, le projet souhaite :

1. permettre à 10 jeunes en rupture de trouver un lieu de reconstruction au contact « du vivant »,
2. créer une activité économique au service de l'insertion des jeunes accueillis et du territoire,
3. développer la traction animale et les activités d'entretien des espaces naturels, au service des collectivités et particuliers,
4. créer 14,5 emplois en CDI, dans une zone de revitalisation rurale,
5. promouvoir l'économie locale par la vente directe en circuits courts.

### 1.3 Sa localisation

La Riberderie est située sur la commune de Boussais, à proximité du Hameau de L'Hôpiteau.



## 2 – LES PORTEURS DU DISPOSITIF

❖ *L'association EQUI'SEVRES et le RESEAU « CHEVAL et DIFFERENCES »*

Organe associatif, il assure le fonctionnement et la gestion de deux équipements territoriaux :

- Par convention avec la ville de Niort, propriétaire de l'équipement «Le Club Hippique Niortais »,
- Par délégation de Service Public (depuis mai 2000), avec le département des Deux-Sèvres propriétaire de l'équipement de « La Maison du Cheval » de la Garette.

Ces deux équipements possèdent à eux deux :

- Près de 700 adhérents pratiquant régulièrement les activités cheval et/ou poney, sportives ou de loisirs et/ou en compétition. Celles-ci se déclinent par les activités voltige, pony-games, équi-fun, attelage (de loisir et de compétition), saut d'obstacles, dressage, concours complet, endurance et T.R.E.C. (Technique de Randonnée Equestre de Compétition),
- 130 chevaux et/ou poneys hébergés sur les deux sites.

Ouvert à tout public, ils accueillent des personnes en difficulté et/ou handicapées selon des critères qui s'inscrivent dans un réseau régional Poitou-Charentes « Cheval et Différences », avec une particularité concernant la Maison du Cheval qui a développé spécifiquement un volet social.

### **Le réseau « cheval et différences » en Poitou-Charentes**

Le Comité Régional d'Equitation et la Délégation Régionale des Haras Nationaux appuient la démarche de l'ARERSLH (Association Régionale d'Equitation Rééducative Sportive et de Loisir pour Handicapés), qui consiste à développer un Réseau Qualité pour l'accueil des publics handicapés ou en difficulté, selon des critères précis, en référant les structures qui accueillent ou peuvent accueillir des personnes selon leur handicap ou leur problématique sociale particulière.

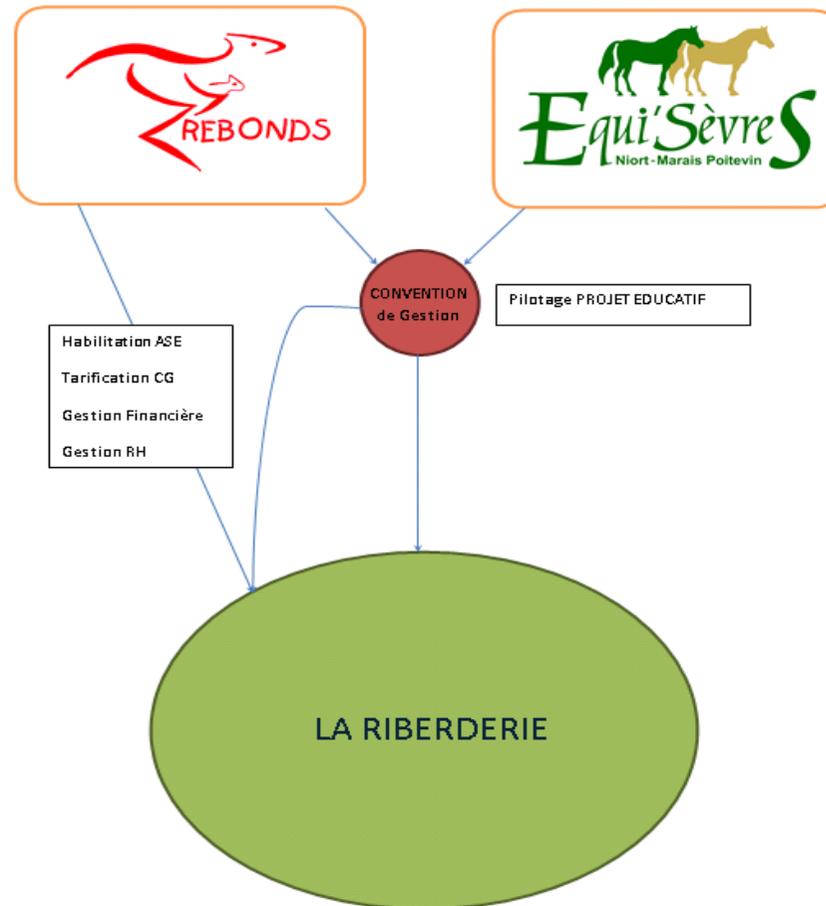
Au sein des structures équestres, depuis de nombreuses années, l'accent a été mis sur l'accueil « tous publics ». Si l'on peut considérer à ce jour que le monde équestre est bien transgénérationnel, il est de plus en plus facteur de médiation sociale, d'intégration et d'insertion, auprès des personnes handicapées ou en difficulté.

### **❖ L'association REBONDS**

L'Association REBONDS ambitionne d'apporter bien plus qu'un équipement ou dispositif d'accueil pour des enfants, mais une pluralité de solutions d'accueil adaptées, réactives et évolutives, en fonction des besoins des enfants et de ceux des services de l'Aide Sociale à l'Enfance du Département.

L'Association REBONDS veut représenter dans les Deux-Sèvres la volonté d'une réponse chaque jour plus adaptée aux jeunes accueillis, dans le respect de leur personnalité, mais aussi des règles qui fondent la vie en société. Cette volonté s'appuie sur l'engagement de chaque membre de l'association, à la fois acteur et professionnel pour :

- **concourir à l'effort de protection de l'enfance,**
- **favoriser des évolutions familiales harmonieuses,**
- **s'insérer dans les dispositifs d'intérêt général en faveur de la cohésion sociale, en liaison avec d'autres partenaires de différentes natures et origines.**

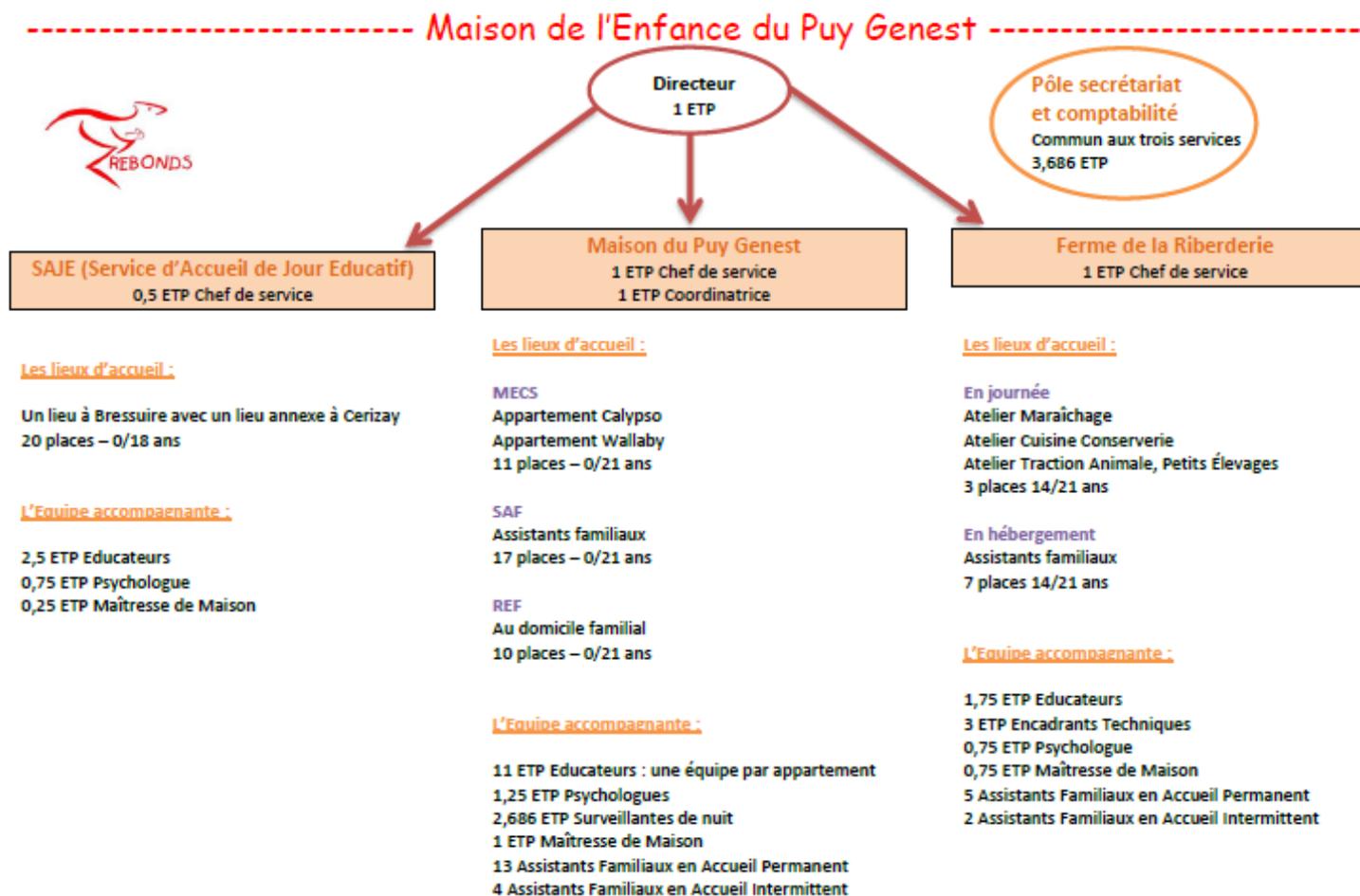


Une convention entre REBONDS et EQUI'SEVRES précise la participation « technique » de cette dernière association dans l'accompagnement des salariés de REBONDS en charge des questions équestres.

### 3 - La FERME de La RIBERDERIE



## 4 - MOYENS HUMAINS



Version au 25 avril 2018

Les professionnels de l'Association REBONDS agissent tous dans le cadre de délégations qui trouvent leurs sources dans celles accordées par les membres de l'Assemblée Générale aux membres du Conseil d'Administration qui élisent ensuite parmi eux le Président de l'Association.

Ainsi, chaque professionnel exerce ses fonctions au sein de la Maison de l'Enfance du Puy Genest, en référence et par délégation de cette 1<sup>ère</sup> délégation, en appliquant les « méthodes et outils » de sa spécialité. Il soutient la mise en œuvre du projet du jeune et de sa famille, et contribue de sa place à l'évolution et l'amélioration continue du projet porté par l'Association REBONDS.

L'organigramme présenté ci-dessus met en évidence les synergies et le soutien que la Ferme de La Riberderie trouve par le rattachement de ce service à la Maison de l'Enfance du Puy Genest :

- Sur le plan opérationnel, avec une direction commune et des services supports organisés à cet effet,
- Par la possibilité que des professionnels d'ores-et-déjà formés à l'accompagnement des adolescents (et pour certains spécifiquement aux « situations dites complexes ») puissent éventuellement rejoindre ce nouveau service,
- Par la mise en place de formations communes,
- Par l'appartenance des professionnels de ce nouveau service à un collectif constitué depuis maintenant plusieurs années de façon stable, sur lequel ils pourront s'appuyer,...

L'ouverture complète du service a eut lieu en septembre 2015.